

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

LE PROPAGATEUR

Volume VI.

15 Juillet 1896,

Numéro 10

BULLETIN

14 juillet 1896.

* * France.—La fête nationale française a été marquée, en France par un incident qui montre l'effet désastreux des doctrines anarchistes. Au moment où le Président de la République, entrait sur le terrain de la Revue à Longchamp, un homme a tiré un coup de pistolet, qui, heureusement, n'a pas atteint M. Félix Faure. Arrêté immédiatement, l'assassin a prétendu avoir tiré à blanc. On croit, car on n'a pas encore de détails, être en présence d'un exalté ou d'un maniaque, ne jouissant pas de ses facultés mentales.

Cet incident a été l'occasion d'une démonstration des plus vives et des plus chaleureuses par la foule envers le Président Faure.

On ne saurait trop insister sur les ravages causés dans les esprits par les utopies et les rêves des anarchistes, utopies qui malheureusement se traduisent en faits de violence, en explosions coûtant souvent la vie à de simples spectateurs, innocentes victimes de ces dangereux sectaires. C'est là, le résultat de l'impiété, de la méconnaissance des saines doctrines, qui sont actuellement à l'ordre du jour.

—En France, la politique, sans être en vacances, car les Chambres siègent en ce moment, est assez calme. Le ministère Méline, affirme de plus en plus ses principes et se met résolument à combattre les plans des Socialistes et des Collectivistes favorisés par le passage aux affaires de M. Bourgeois et consorts. Nous regrettons de constater encore par les journaux de France, que de nombreux actes arbitraires viennent entraver la liberté religieuse notamment dans les démonstrations qui ont eu lieu à Reims, pour la célébration du 14ème centenaire de la conversion de Clovis. Mais il faut tenir compte de l'intolérance montrée par les ministères précédents, et souhaiter que l'apaisement se fasse dans les esprits, comme il semble se faire dans les hommes, aujourd'hui au pouvoir.

* * *

* * Italie.—Le marquis de Rudini chef du cabinet en Italie, avait éprouvé une certaine résistance des Chambres italiennes, et pou.

la vaincre, il a cru devoir remettre au roi Humbert sa démission. Mais le roi lui a confié à nouveau, le soin de former un ministère. Il y est parvenu, et a pu éliminer les éléments de division, qui faisaient parti de l'ancien conseil. Ceci indique une position assez difficile pour le nouveau cabinet.

On sait que la misère est grande dans la péninsule : surchargé d'impôts, d'un recouvrement malaisé, le peuple continue à émigrer et laisse en friche des espaces de terres, pour aller chercher fortune au loin, surtout aux États-Unis. C'est une atteinte grave portée à la vitalité du pays.

* * *

* * **A Rome.**—La santé du Saint Père se soutient malgré l'âge et les nombreux travaux auxquels Il se livre. Il a pris l'initiative d'une mesure qui ne peut que lui assurer les sympathies des italiens. L'envoi d'une ambassade extraordinaire faite par Sa Sainteté près de Menelick afin d'obtenir la remise des officiers et soldats italiens prisonniers en Abyssinie a produit un grand effet. On a vu, dans cet acte, une preuve de plus de la grande mansuétude du Souverain Pontife, qui oublie ses griefs personnels pour ne songer qu'à ses compatriotes dans le malheur. Il est à présumer que les efforts de Sa Sainteté seront couronnés de succès et que Ménélick accèdera promptement à la demande venue de la plus haute autorité religieuse qui existe.

* * *

* * **Arménie et l'île de Crète.**—Un moment on a pu craindre que l'étincelle qui doit enflammer l'Orient en Europe et amener une guerre générale, allait sortir de la situation faite en l'île de Crète, où les chrétiens révoltés ont réclamé la protection du roi de Grèce. Mais la Turquie a évité le danger en nommant un gouverneur chrétien. Sur une autre partie de l'Empire Turc en Arménie, la lutte continue et, avec elle, les massacres des malheureux chrétiens dans des proportions effrayantes. Il est temps que l'Europe prenne un parti énergique. Si, comme on l'observe, avec raison, la Turquie ne peut faire respecter ses volontés, il faut que l'Europe, — dans un but de pacification — substitue son autorité à celle du Sultan, et agisse dans l'intérêt de l'ordre et de la sécurité en faisant cesser cette guerre civile et religieuse.

* * *

* * **Japon.**—Un épouvantable désastre est arrivé dans le Japon la semaine dernière. Un tremblement de terre que rien ne faisait prévoir a soulevé la mer, et, sur une longueur de trente milles, la côte a été envahie, les villes et villages détruits, les habitants sub-

mergés. C'est un des cataclysmes les plus terribles par sa violence et le nombre de victimes, que l'on ait vu depuis plusieurs années, dans cet océan Pacifique si mal nommé. On parle de chiffres excessivement élevés : plus de 30,000 habitants noyés ou péris, plus de quatre mille maisons détruites, voilà la catastrophe de Yamina, qui rappelle le célèbre tremblement de terre dans lequel Lisbonne, (Portugal) fut si éprouvé au siècle dernier. Comme à Yamina, c'était un ras de marée gigantesque qui détruisit une partie de la ville.

.

. Afrique.—Le massacre du marquis de Morès et de son escorte marque tristement d'une croix funèbre la campagne entreprise par ce vaillant explorateur qui cherchait à grouper les sympathies des tribus du Soudan autour de la France et était parti avec une trentaine d'hommes de Gabés en Tunisie pour les régions intérieures de l'Afrique. On ne peut encore savoir quels sont les auteurs de ce massacre, on parle d'une tribu de maraudeurs. Mais il est certain que la vérité sera connue sur ce drame dont il reste un survivant. Déjà une expédition s'organise pour ramener s'il est possible les restes de cet homme plein d'énergie, qui a dépensé tant d'activité en Amérique, en Asie, en Afrique, toujours dans un but patriotique.

.

. Canada.—Sir Charles Tupper et les anciens ministres ont résigné leurs fonctions, il y a sept jours. Mr. Laurier, appelé par le Gouverneur Général, a pris possession du pouvoir et s'est mis en devoir de former son ministère qui est composé comme suit.

Premier ministre et président du conseil privé. — WILFRID LAURIER.

Ministre de la Justice. — SIR OLIVIER MOWAT.

Ministre du Commerce. — SIR RICHARD CARTWRIGHT.

Ministre de la Marine et des Pêcheries. — L. H. DAVIES.

Ministre des Douanes. — W. PATERSON.

Contrôleur du Revenu de l'Intérieur. — SIR HENRI JOLY DE LOTBINIÈRE.

Ministre des Finances. — W. S. FIELDING.

Ministre des Chemins de fer et Canaux. — A. G. BLAIR.

Ministre des Postes. — W. MULDOCK.

Ministre de la Milice. — DR BORDEN.

Ministre des Travaux Publics. — J. I. TARTE.

Ministre de l'Agriculture. — W. FISHER.

Secrétaire d'Etat. — R. W. SCOTT.

Soliciteur général. — CHS. FITZPATRICK.

Ministres sans portefeuille. C. A. GEOFFRION et R. R. DOBELL.

—Nous tenons à signaler la visite faite à Montréal, par M. Captier, le Supérieur Général des Messieurs de St Sulpice. C'est la première fois qu'un des successeurs de M. Olier, qui fut, comme on le sait, avec M. de la Dauversière, et M. de Maisonneuve un des fondateurs de cette ville, vient visiter le Canada. Il a pu constater, par les témoignages de respect qui lui ont été donnés, la haute situation de cette Compagnie dans le pays et la grande influence dont elle jouit. M. Captier va quitter Montréal pour aller fonder un Séminaire à San Francisco et doit revenir inaugurer à Yonkers, près de New-York, un établissement semblable pour le plus grand bien de la religion catholique.

—Mgr Langevin archevêque de Saint Boniface s'est embarqué samedi dernier pour Rome. Il est accompagné de l'abbé Therrien, chapelain du pensionnat du Mont St Louis de Montréal.

* * Nécrologie :

On annonce la mort de S. A. R. le duc de Nemours fils du roi Louis-Philippe, qui est décédé à l'âge de 82 ans à Versailles où il avait coutume de passer l'été. Il était né à Paris en 1814, s'était fait remarquer à la prise de Constantine où il combattait près du général Damrémont emporté par un boulet et du général Perregaut blessé mortellement d'une balle à la tête. Il avait une grande réserve, non par fierté, mais par une certaine timidité, aussi était-il peu populaire. Nul plus que lui n'avait le sentiment du devoir. On le vit bien dans la journée du 24 février 1848 où, nommé regent par suite de l'abdication du roi Louis-Philippe, il prit toutes les mesures nécessaires pour repousser l'émeute; mais la duchesse d'Orléans crut bien faire en se rendant à la Chambre des députés et ses plans furent inutiles.

Depuis lors, il ne s'est jamais occupé activement de politique, si ce n'est pour amener la fusion entre la branche cadette et la branche aînée. Il avait toujours eu cette pensée. Homme de réflexion, esprit cultivé, chrétien convaincu, c'est aux bonnes œuvres qu'il se dévoua, aidé par ses filles les princesses Blanche et Marguerite. Il avait deux fils le Comte d'Eu et le duc d'Alençon qui l'entouraient de l'affection et du respect le plus pieux. Il mérite vraiment ce bel éloge : il a passé en faisant le bien.

LE MISSIONNAIRE DE LA CAMPAGNE

Cours d'instructions simples et pratiques pour les missions, les retraites, les congrégations, l'adoration perpétuelle et la première communion par l'abbé Jouve, ancien missionnaire apostolique à Notre-Dame du Laus. Actuellement curé archiprêtre à Savines (Hautes-Alpes). Edition revue, corrigée et augmentée.

4 vol. in-12, \$3.50 avec 40 0/10 de remise ; \$2.10, franco : \$2.25

PARDON DES INJURES

Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos. (MATTH., 5.)

Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent.

Jésus-Christ nous ordonne de la manière la plus formelle d'aimer notre prochain. Il nous déclare que c'est là son précepte de prédilection, qu'en l'observant nous accomplissons toute la loi : *Qui enim diligit proximum, legem implevit* ; qu'il est l'abrégé, l'esprit, l'âme de l'Évangile, l'essence de la morale, le caractère distinctif des disciples du Sauveur.

Saint Jean, l'apôtre de la charité, nous assure de la manière la plus expresse que le chrétien qui, n'aimant pas son prochain ou n'ayant pour lui que de la haine ou de l'indifférence, se flatte d'aimer Dieu est un menteur et un hypocrite indigne de porter le nom de chrétien.

Mais qui devons-nous entendre par le prochain ? Sous ce nom, ne devons-nous comprendre que les personnes qui nous sont unies par les liens du sang, de l'amitié, et la reconnaissance, les habitants d'une même ville, d'un même village ou d'un même royaume, les disciples d'une même religion ? Nullement. Par prochain, nous entendons tout le monde sans exception et sans distinction. Ceux que nous connaissons comme ceux que nous ne connaissons pas, les étrangers comme nos compatriotes ; les infidèles comme les fidèles ; les idolâtres comme les adorateurs du vrai Dieu ; ceux qui nous font du mal comme ceux qui nous font du bien. Tous sont notre prochain. Nous devons donc aimer tout le monde. Et, si nous refusons notre affection, ne fût-ce qu'à une seule personne, nous n'avons plus de charité.

Nous allons vous parler aujourd'hui du pardon des injures, et voici les pensées sur lesquelles j'appelle toute votre attention.

Le pardon des ennemis est, pour le chrétien, le sacrifice :

- 1° Le plus indispensable ;
- 2° Le plus avantageux ;
- 3° Le plus glorieux.

I

Pardonnez à ses ennemis, quelque grièvement qu'ils l'aient outragé, est, pour un disciple de Jésus-Christ, le plus indispensable de tous les sacrifices. Nous en trouvons la preuve dans ce

livre divin qui doit être la règle de notre conduite comme celle de notre croyance, l'Évangile. Écoutez-en les oracles sacrés.

De faux interprètes, dit Jésus-Christ, ont fait entendre à vos pères qu'ils pouvaient haïr leurs ennemis et qu'il suffisait d'aimer ceux qui les aimaient pour accomplir la loi : *Dictum est antiquis diliges proximum tuum et odio habebis inimicum tuum*. Pour moi reprend le Sauveur, je prétends que vous aimiez vos ennemis : *Ego autem dico vobis : diligite inimicos vestros*. Pesez bien la force de ces paroles : *Ego autem dico vobis*. Quel est celui qui parle ? Ce n'est pas un homme ordinaire ; ce n'est pas un simple docteur de l'Église, un savant de la terre, un prince de ce monde ; c'est le Roi des rois, le Maître de tous les hommes ; c'est lui qui nous dit *Diligite inimicos vestros*.

Partout ailleurs, ce divin législateur se contente d'exhorter. Ses préceptes les plus absolus et les plus forts ont toujours le ton d'invitation et de prière, mais ici, comme il prévoit les obstacles, les répugnances de l'amour-propre, il parle en souverain, il s'exprime en maître : *Ego autem dico vobis*, c'est moi qui vous l'ordonne. *Ego*, moi qui puis disposer de votre cœur avec plus de liberté que le potier de son argile ; moi qui suis le maître de vos penchants comme je le suis de vos personnes ; *Ego*, moi qui puis vous récompenser, si vous pardonnez une injure, et vous punir, si vous vous vengez de votre ennemi : *Ego autem dico vobis*.

A qui donne-t-il cet ordre ? A tous sans distinction d'état, de sexe et de rang. A vous, grands du monde, si jaloux de vos droits et si délicats sur le point d'honneur ; si vous êtes au-dessus des autres par votre naissance, par vos dignités, par vos richesses, vous n'êtes pas au-dessus de la loi : c'est pourquoi il vous dit : *Diligite inimicos vestros*.

Il le dit à vous, pauvres de la terre, que chacun rebute et méprise ; il vous défend la vengeance et vous prescrit le pardon des offenses.

Il le dit à vous, femmes et filles du monde, qu'un mot échappé irrite et offense, qu'un oubli indigne, qu'un mépris transporte jusqu'à la fureur. Et il vous défend de vous emporter contre votre frère.

Il le dit à vous, pères de famille, à qui un indigne voisin intente des procès injustes et ruineux. Défendez vos droits, vous le pouvez, vous le devez même. Faites-vous rendre justice ; mais vous ne pouvez pas vous venger ni conserver de la rancune ; c'est Jésus-Christ qui vous le dit : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros*.

Mais il va plus loin, il veut que nous répandions des bienfaits sur ceux qui nous haïssent : *Benefacite his qui oderunt vos*. Loin de les maudire, priez pour ceux qui, par des médisances continues, des calomnies atroces, s'occupent à vous décourager malignement : *Orate pro calumniantibus vos*. Pour ceux-là même qui semble avoir juré votre perte et ne cessent de vous persécuter : *Orate pro persequentibus vos*. Est-ce clair ? Le monde vous dira : Il faut vous venger ! il y va de votre intérêt, de votre honneur !

Et moi, votre Dieu, je vous dis : Aimez vos ennemis : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros.*

Dieu est tellement à cœur l'observance de ce commandement, qu'il rejette tout sacrifice qui ne serait pas accompagné de celui de la vengeance. Si, en offrant votre sacrifice à l'autel, dit Jésus-Christ, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre présent et allez auparavant vous réconcilier avec lui ; car j'aime mieux la miséricorde que le sacrifice. Vous avez beau prier, beau jeûner, beau faire l'aumône, beau rendre service, si vous n'avez pas la charité, tout cela ne sert de rien : *Si charitatem non habuero nihil sum.*

Chrétiens qui vivez d'ailleurs d'une manière régulière, qui fréquentez les sacrements, qui faites de bonnes œuvres, donnez de bons conseils, et, malgré cela, entretenez de la haine dans votre cœur, vous n'avez aucun mérite devant Dieu. Vous devez donc pardonner à vos ennemis. Et combien de fois ? c'est la question qu'adressait le prince des apôtres à son divin Maître. Combien de fois oblige la loi du pardon, lui demandait-il, jusqu'à sept fois ? *usque septies* ? Jésus lui répond : Jusqu'à soixante-dix fois sept fois, *usque septuagies septies* ; c'est-à-dire toujours.

A l'autorité de sa parole, Jésus-Christ joint l'autorité de ses exemples. Les Juifs le persécutent ; pour lui, il leur fait du bien et il guérit leurs maladies ; Judas le trahit, il se prête au baiser du perfide et l'appelle son ami : *Amice, ad quid venisti* ?

Saint Pierre le renie pour son maître, il le place à la tête de son Eglise. Un soldat lui donne un soufflet, Jésus répond sans s'émouvoir : *Si j'ai mal parlé, faites voir en quoi j'ai mal dit ; mais si j'ai bien dit, pourquoi me frappez-vous ?* Sur la croix, les bourreaux l'insultent et l'outragent ; il leur pardonne, il prie pour eux, il les excuse : *Pater, demitte illis, nesciunt enim quid faciunt.* En présence d'un pareil exemple, comment oser nourrir des sentiments de haine ou de vengeance ! Qui pourrait ne pas oublier, ne pas pardonner ?

Mais, direz-vous, Jésus Christ est Dieu, et nous autres, nous sommes des hommes ! S'il est Dieu, il n'a donc pas pu nous imposer une obligation au-dessus de nos forces... Jésus-Christ est Dieu, c'est vrai, mais il est aussi homme...

Voulez-vous des modèles qui se rapprochent de vous ? Vous êtes hommes ! Eh bien, ce sont des hommes que je vous propose pour modèle.

Voyez un Moïse, ne prie-t-il pas pour les Israélites qui lui ont fait la guerre ? David n'épargne-t-il pas Saül ? Saint Paul ne souhaite-t-il pas d'être anathème pour ceux qui l'ont maltraité ?

Saint Jacques ne pardonne-t-il pas à celui qui a été cause de sa mort ? Celui qui l'avait mis entre les mains de ses persécuteurs, voyant la constance dans la confession de sa foi, se convertit. Il est condamné à mort comme le saint. Au moment où ils montent tous deux sur l'échafaud, il demande pardon à saint Jacques. Celui-ci le regarde avec affection, le bénit et l'embrasse.

Saint Etienne, premier martyr, à l'exemple de Jésus-Christ, ne

prie-t-il pas pour ses bourreaux ?

L'évêque Sabinus ne rend-il pas la vue au préfet Venustien qui lui avait fait couper les deux mains ?

2^e Pécépte le plus avantageux.

Nous avons tous été pécheurs, et nous le sommes peut-être encore. Pour avoir le droit d'arriver au ciel, il faut nécessairement que nous obtenions le pardon de nos péchés. Mais qui nous donne l'assurance de ce pardon ? Est-ce la résignation dans la souffrance ? Mais Job, ce miracle de patience, ce prodige de charité est frappé de terreur à la pensée des jugements de Dieu.

Est-ce votre zèle dans le service divin ? Mais saint Paul, ce vase d'élection, saint Paul, ravi au troisième ciel, et qui avait amené l'univers aux pieds de Jésus-Christ, ignore s'il est digne de haine ou d'amour.

Est-ce votre amour pour la pénitence ? Mais les saints anachorètes, après une vie entière passée dans les austérités, tremblent et se demandent avec effroi : frères, croyez-vous que Dieu me pardonnera ?

Qui donc, au milieu de ces alarmes générales, vous donnera l'assurance des miséricordes divines ? Le pardon des injures. Les paroles de Jésus-Christ sont précises, l'engagement est formel : *Dimittite, et dimittimini* : Remettez et on vous remettra. Si vous pardonnez à vos ennemis les fautes qu'ils font contre vous, votre Père éternel vous pardonnera aussi vos péchés : *Si enim dimiseritis hominibus peccata eorum ; dimittet et vobis Pater vester caelestis delicta vestra.*

Tellement que, dès que nous pardonnons, Dieu nous pardonne, et nous pouvons autant compter sur le pardon de nos péchés que sur l'infailibilité de Dieu. De là, ces paroles de saint Chrysostôme : La charité guérit et purifie les taches de nos âmes ; c'est elle qui sert d'échelle pour monter au ciel. Et ces autres de saint François de Sales : Le salut est montré à la foi, il est préparé à l'espérance, mais il n'est donné qu'à la charité.

D'autre part Jésus-Christ ajoute que si nous nous montrons implacables envers nos ennemis, il se montrera inexorable envers nous : *Si autem non dimiseritis hominibus : nec pater vester dimittet vobis peccata vestra.* C'est comme s'il disait : Vous m'avez offensé et votre frère vous a offensé, quoique tout ne soit pas égal, quoique vous soyez un sujet qui s'est révolté contre son prince, et lui un ver de terre qui s'est révolté contre un ver de terre, je vous pardonne ; mais pardonnez-lui : *Dimittite et dimittimini.*

Notre salut est donc entre nos mains ; si nous pardonnons, nous sommes assurés d'être pardonnés. Voulez vous donc la certitude morale que Dieu a tout oublié et calmer les terreurs que font naître en vous les paroles de l'Ecclésiastique ? Ne soyez pas sans crainte sur le péché pardonné : *De peccato propitiato noli esse sine metu.* Encore une fois, pardonnez à votre ennemi. Dieu vous traitera comme vous aurez traité votre frère prochain.

Ecoutez un trait. Une personne qui avait mené une vie licencieuse et criminelle étant sur son lit de mort jouissait d'un calme admi-

nable. Quoiqu'elle vit la mort venir à elle à grands pas, le sourire était peint sur ses lèvres. On lui demanda la cause de tant de contentement ; c'est parce que je suis sûre d'aller au ciel. Comment cela ? Oui, j'en suis sûre, parce que Dieu me l'a dit à moi comme à vous. Pardonnez, nous crie-t-il, et vous serez pardonnés. Or, pour mon compte, j'ai eu de nombreux ennemis qui m'ont fait beaucoup de mal, malgré cela je les ai pardonnés ; j'ai prié pour eux, je leur ai rendu service. Comment voulez-vous que Dieu ne me pardonne pas, lorsqu'il nous en donne l'assurance !

Saint Jean Gualbert, chevalier, ayant pardonné à un mortel ennemi, dont il lui était facile de se venger, alla dans une chapelle faire à Dieu cette prière : Seigneur, vous avez promis le pardon à celui qui pardonne ; vous savez, ô mon Dieu ! les péchés dont je suis coupable ; je viens vous supplier et vous sommer de tenir votre parole et de me pardonner ; puisque je viens de pardonner à mon ennemi pour l'amour de vous. A l'instant même, le crucifix penche vers lui la tête pour lui donner l'assurance que sa prière est exaucée.

Chrétiens, puisque nous ne pouvons entrer au ciel que par la porte de la miséricorde, pardonnons de bon cœur à tous ceux qui nous ont peiné. Ne laissons jamais le soleil se coucher sur notre colère. Si nous avons offensé quelqu'un, allons le trouver et réconcilions-nous avec lui. Si, au contraire nous avons été lésés, allons de bon cœur lui offrir la main en signe de réconciliation et de paix. Expliquons-nous avec cet ennemi, parlons-lui avec ouverture de cœur, et souffrons l'injustice plutôt que de lui rendre le mal pour le mal.

C'est ce qu'ont fait tout les saints. Saint François de Sales disait à un gentilhomme : si vous m'arrachiez un œil, je vous regarderais de l'autre avec le même amour qu'auparavant.

3^o *Le pardon des injures est de tous les sacrifices le plus noble.*

Rien n'est plus naturel à l'homme que de vouloir se venger quand on l'a offensé ; c'est pour cela que rien n'est plus difficile, dans la morale évangélique, que le pardon des injures. Dieu seul peut l'ordonner ; les chrétiens seuls peuvent l'observer.

Si c'est le propre de tous les hommes, dit Tertullien, fidèles ou païens, savants ou ignorants, sauvages ou civilisés, d'aimer qui les aime, aux chrétiens seuls il est réservé d'aimer ceux qui les haïssent. Et saint Bernard ajoute : que donner dans son cœur une place à ceux qui nous l'arracheraient volontiers, est plutôt le propre du Créateur que de la créature : *Diligere inimicos divinum est, non humanum.*

Et, en effet, que voit-on dans celui qui pardonne ? Une âme assez grande pour s'élever au-dessus de toutes les passions humaines qui le porteraient à se venger ; assez grande, par conséquent, pour se vaincre soi-même, ce qui est la plus difficile de toutes les victoires. Le saint Esprit ne dit-il pas, en effet, qu'il faut à un homme plus de grandeur d'âme, plus de force morale, plus de vertu, pour réprimer les mouvements déréglés de son cœur, pour se vaincre soi-même, qu'il n'en faut à un conquérant, à un pre-

neur de villes pour subjuger ses semblables ? *Melior est quid dominatur animo suo expugnatore urbium.* Et combien de héros n'a-t-on pas vus triompher du monde entier et devenir les esclaves de leurs propres passions ? Qui ne sait qu'Alexandre le Grand, après avoir vaincu l'univers entier, n'a pas eu assez de grandeur d'âme pour pardonner à son ami Clitus une légère offense ?

Le chrétien qui pardonne à ses ennemis a une âme assez grande pour s'élever au-dessus d'une injure reçue d'un semblable ; il ne s'y arrête point ; il n'y fait point d'attention. Toute sa préoccupation est d'imiter le Dieu qui lui pardonne et de lui ressembler. N'est-ce pas là de la grandeur d'âme et de la noblesse de cœur ?

Et ne dites pas : il en coûte pour pardonner ! Oui, il en coûte, voilà pourquoi votre action sera plus héroïque, plus digne de vous, plus digne de Dieu ! Il en coûte, mais le ciel n'est pas promis aux lâches ; c'est le partage des cœurs nobles et généreux.

Mais si je pardonne, mon ennemi n'en deviendra pas meilleur ! Qu'importe ? Vous en deviendrez plus chrétien. S'il est insensible à votre retour, Dieu ne le sera pas à votre générosité ; c'est votre Dieu que vous devez regarder et non la créature ; mais d'ailleurs est-il bien vrai que vos démarches ne feront rien sur le cœur de votre ennemi ? Vous n'en savez rien, peut-être que votre douceur le touchera et vous gagnera son affection

Si c'était un autre, je lui pardonnerais volontiers, mais c'est un misérable qui ne mérite pas mon amitié ! Et vous, qui avez tant et si souvent offensé Dieu, êtes-vous moins misérable ? S'il ne mérite pas que vous lui pardonniez, Jésus-Christ le mérite. C'est Jésus-Christ lui-même qui vous demande le pardon pour cet ennemi. Pouvez-vous le lui refuser ?

Il m'a fait trop de tort ! Mais le pardon que vous lui refusez, réparera-t-il le tort qu'il vous a fait ? Loin de là, votre rancune vous fait à vous-même plus de tort et de mal que la malice de vos ennemis ne peut vous en faire. Elle vous sépare de Dieu et vous rend son ennemi. Que penseriez-vous d'un homme à qui on aurait pris une obole, si, pour se venger, il jettait le reste de son bien à la mer, ou si, pour avoir reçu une égratignure, il se plongeait un poignard dans le sein ? Vous faites à peu près de même, lorsque, pour une perte ou une parole, vous donnez par la rancune la mort à votre âme. Quelle folie !

Suis-je donc obligé d'aimer une personne qui ne m'aime point et qui me persécute ? sans doute, vous y êtes obligé, puisque Dieu vous le commande : *Diligite inimicos vestros.*

Vous n'êtes pas obligé d'aimer un ennemi d'un amour de confiance, comme vous aimez vos meilleurs amis ; mais vous devez au moins l'aimer d'un amour de patience, souffrir ses défauts, les excuser et ne pas les faire connaître. Vous devez l'aimer d'un amour de bienveillance, lui souhaiter du bien, prier pour lui, lui rendre service dans l'occasion.

Mes frères, est-ce là ce que vous faites ? oh ! que d'illusions au sujet du pardon des injures ! L'un dit : Je lui pardonne, mais j'ai bonne mémoire ; jamais je n'oublierai ce qu'il m'a fait ! C'est

donc à dire que vous ne voulez pas que Dieu oublie vos péchés.

L'autre ajoute : Je ne lui veux pas de mal, mais qu'il fasse son chemin, je ne puis le voir. Ce n'est pas assez de ne point lui vouloir de mal, il faut encore lui vouloir du bien ; l'aimer comme vous même ; être affligé si on lui fait du mal ; l'empêcher dans l'occasion... Mais, si vous conservez du fiel dans l'âme ; si vous êtes fort aise qu'on dise du mal de cette personne ou qu'on lui en fasse, vous n'avez pas la charité que Dieu exige de vous ; et puisque vous ne voulez pas la voir, Dieu aussi refusera de vous voir pendant l'éternité ; car, ne vous faites pas illusion, si vous avez de la haine dans le cœur, fissiez-vous des miracles, vous n'entrerez jamais dans le royaume des cieux. Les annales chrétiennes nous en fournissent une preuve palpable :

Deux intimes amis, Saprice et Nicéphore, avaient eu le malheur de se brouiller et de devenir de vrais ennemis. Le premier, arrêté comme chrétien, est mis en prison et condamné à mort. Après avoir longtemps souffert, on le mène au supplice. Nicéphore le voyant passer, se jette à ses genoux qu'il arrose de ses larmes, en lui disant : Martyr de Jésus-Christ, pardonnez-moi ! Qu'en pensez-vous, chrétiens ? celui qui vient de confesser Jésus-Christ ne va-t-il pas bénir son frère et se réjouir de son retour ? Une bouche qui vient de dire : Je puis souffrir, ne va-t-elle pas dire : je pardonne ? Non, mes frères, Saprice est insensible ; Saprice détourne les yeux pour ne pas voir Nicéphore... Mais aussi, voyez-le arriver près de l'échafaud. A la vue des instruments de mort, il pâlit, il tremble, il devient apostat.

Mes frères, en présence d'un pareil exemple ; à la suite des enseignements que vient de nous donner le Seigneur, prenons tous ensemble, aux pieds de ces autels, la résolution de pardonner du fond du cœur toutes les offenses reçues. Trop heureux, si, en faisant ainsi miséricorde à nos frères coupables, nous pouvons l'obtenir pour nous-mêmes et mériter le bonheur éternel que je vous souhaite. Amen.

HISTOIRE DE CHARLEMAGNE

Et de son temps, d'après Eginhard et les chroniqueurs contemporains, par M. Dubois, professeur d'histoire.

1 vol. in-12, \$0.75, avec 50 o/o de remise

Le génie de Charlemagne éclaira la fin du VIIIe et le commencement du IXe siècle. Comme conquérant, il fut le restaurateur de l'Empire d'Occident, et son génie organisateur mit de l'ordre au sein de cette société fatiguée par les guerres et épuisée par toutes les épreuves qu'elle avait traversées. Mais ce fut surtout par sa protection accordée aux lettres que ce monarque rendit d'immenses services à la civilisation chrétienne.

Derrière lui, les ténèbres se reformèrent et, si nous sommes effrayés de la profondeur de l'abîme dans lequel on tomba au Xe siècle, qu'on a appelé l'Age de fer, que serait devenue l'Europe, si

la décadence n'avait par été un moment arrêtée, et si les esprits ne s'étaient pas relevés sous l'action puissante de Charlemagne ?

Ces efforts ont d'ailleurs profité à sa gloire. En éclairant ses contemporains, il a suscité autour de lui des écrivains qui n'ont pas laissé périr le souvenir de ses actions. Alcuin, Théodulphe, ses maîtres, ont mérité la reconnaissance de la postérité par ce qu'ils ont fait pour la restauration des études, et Charlemagne a eu la bonne fortune d'avoir, dans son propre palais, au sein de sa famille, un véritable historien qui, en nous faisant connaître son caractère, nous permet d'apprécier la grandeur de ses exploits.

Eginhard n'a pas la finesse, la science et l'éclat de Plutarque. Il n'est pas peintre comme l'auteur des *Vies des hommes illustres* ; mais il est bien supérieur aux biographes et aux chroniqueurs de son temps. Il peut être comparé à Suétone, qu'il avait pris pour modèle, et sa *Vie de Charlemagne* rappelle souvent la *Vie d'Auguste*, que nous a donné l'auteur des *Douze Césars*. On sent qu'il a été témoin des faits qu'il raconte, et il nous initie à la vie intime du législateur et du conquérant.

Nous avons mis à profit cette source aussi abondante que précieuse, et nous avons complété les renseignements d'Eginhard par ceux que nous avons puisés dans les *Chroniques* du moine de Saint-Gall et dans les autres auteurs du temps.

L'histoire de Charlemagne a été écrite par beaucoup d'historiens. On remarque, à la fin du siècle dernier, celle de l'abbé Gaillard. Elle a le caractère et les défauts de l'époque. Il y a souvent peu d'ordre dans l'exposition des faits. On y regrette des discussions et des hors-d'œuvre, et quelquefois des citations trop étendues et trop multipliées. Mais il avait beaucoup lu, et il a recueilli dans son livre une foule de documents précieux.

Nous nous en sommes servis, tout en rectifiant avec soin certains de ses jugements, principalement sur les questions religieuses, et nous nous sommes attaché à donner à cette partie de notre travail toute l'étendue et toute l'exactitude qu'exigent l'importance et la nature du sujet.

Charlemagne étant le héros de son siècle, les romans de chevalerie en ont fait naturellement l'objet de leurs merveilleux récits. Leurs auteurs ont groupé autour de lui un certain nombre de chevaliers qui ont partagé sa fortune et qui se sont associés à ses courageuses entreprises. Il en est résulté une sorte d'épopée qui paraît avec éclat à l'origine de notre littérature, dans les siècles les plus brillants du moyen âge.

L'abbé Gaillard ayant analysé les poèmes qui font partie de ce cycle national, nous lui avons emprunté ses expositions et les rapprochements qu'il établit d'une façon aussi sûre qu'ingénieuse entre les fictions de la fable et les réalités de l'histoire.

En complétant cet historien par les récits que nous avons trouvés dans Eginhard et dans les chroniqueurs anciens, nous espérons être arrivé à faire connaître dans Charlemagne le conquérant, le législateur et le protecteur des lettres, et à montrer l'heureuse influence qu'il a exercée à tous ces titres sur la civilisation de l'Occident,

HISTOIRE DE LA GUERRE DES JUIFS CONTRE LES ROMAINS

Par Flavius Josèphe, précédée de sa vie par lui-même, et suivie de l'ambassade de Philon avec une introduction et des notes.

2 vol. in-12.....\$1.50, avec 50 o/o de remise.

Un intérêt tout particulier s'attache aux œuvres qui nous représentent une nationalité, un pays, des mœurs différents des nôtres. On aime à voir le génie humain se montrer sous tous ses aspects, le sentiment emprunter la voix de toutes les langues, la vérité se revêtir des nuances de tous les horizons. Ce genre d'intérêt se rencontre au plus haut point dans *l'Histoire de la guerre des Juifs*. Elle a été écrite sur les confins de deux civilisations ou plutôt de deux mondes. Ces deux mondes y sont fidèlement dépeints ; ils semblent y revivre. D'une part, la nationalité judaïque qui produit, comme dans un accès de fièvre, les dernières manifestations de son énergie ; d'autre part, l'Empire romain, sommaire de toute l'antiquité païenne, parvenu au comble de la puissance. La langue maternelle de Josèphe, comme celle de tous les Juifs de Palestine, était le syro-chaldéen, dialecte de l'hébreu. C'est dans ce dialecte qu'il écrivit d'abord son livre. Mais les frontières des littératures s'étaient aplanies comme celles des peuples. Le livre put être traduit presque immédiatement par l'auteur même, et sous l'enveloppe de la langue grecque, devenue l'idiome de l'empire universel, courir de main en main parmi tous les sujets de Vespasien et de Titus.

Le nouvel historien était digne de précéder Tacite de quelques années et d'inscrire son nom à la suite des grands hommes dont le souvenir est gravé dans les fastes de Rome et de la Grèce. Josèphe écrit le grec avec une pureté très-imparfaite sans doute ; sa phrase ne coule pas sans entraîner nombre d'hébraïsmes. Mais il est vif, passionné ; moins impétueux, moins concis, et moins éloquent que Tacite, il approche néanmoins de ce peintre incomparable par la chaleur de son indignation contre les crimes, par la force du bon sens, par le mouvement pressé de sa narration, par la richesse et la netteté de ses tableaux. Il possédait les qualités de l'historien au degré qui caractérise le génie, et c'est dans *l'Histoire de la guerre des Juifs* qu'il leur a donné le plus puissant essor.

Si l'on a dit, avec raison, que l'histoire intéresse toujours par elle-même, serait-elle dépourvue des charmes du style, ici le talent de l'écrivain relève les objets les plus capables de fixer l'attention et d'émouvoir les âmes sérieuses. La splendeur maternelle de Jérusalem, la richesse du sol de la Palestine, les vieilles traditions mosaïques ; les sectes, le fanatisme ; l'aveuglement irrémédiable d'un peuple qui périclité ; la dislocation morale, prélude de la ruine et de la dispersion ; les vainqueurs rivalisant avec les vaincus de ressources et de courage, rongés eux-mêmes par les

dissensions intestines, combattant pour combattre, dominant pour dominer, emportés au-delà de ce qu'ils veulent dans le massacre et la destruction, plus étonnés et plus furieux en quelque sorte de leur victoire que de leurs échecs; tous, inquiets, agités, en proie à l'instabilité et à de vagues pressentiments. En un mot, le tableau parallèle de la civilisation hébraïque et de la civilisation romaine, l'une écrasant l'autre, mais toutes deux à leur déclin: Des renseignements qui éclaircissent les Evangiles et les Actes des Apôtres; des lumières propres à nous guider dans l'étude de la politique, de la tactique et de la balistique des Romains: voilà ce que nous trouvons dans ce livre.

Le moraliste, qui demande à l'histoire autre chose que des tableaux émouvants, des narrations intéressantes, et des trésors d'érudition, ne saurait invoquer un enseignement plus grave et plus salutaire que celui de Josèphe. La grande erreur des gouvernants et des peuples, en matière de civilisation et de progrès, consiste à poursuivre avant tout l'acquisition des richesses et de la prospérité matérielle. On compte pour rien, ou du moins l'on met au second rang l'élévation des sentiments, la rectitude des idées, le respect des traditions, l'abnégation, le culte de l'autorité. Qui cependant, ne remarquerait, en lisant les récits de Josèphe, le développement immense de la richesse, des ressources de la paix et de la guerre, chez les Juifs et chez les Romains? Et en même temps qui voudrait envier, pour sa patrie, la situation des uns ou des autres? Je dis même des Romains de Vespasien et de Titus; car, malgré les complaisances de l'écrivain pour les vainqueurs, tout lecteur attentif apercevra les horribles vices, les fruits ignominieux et cruels de cette civilisation impériale que certains néopaiens de nos jours ont essayé de réhabiliter par des tableaux savamment arrangés. Au moins on n'a pas songé à présenter l'état des Juifs, à l'époque du siège de Jérusalem, comme un Eldorado, comme un idéal à proposer aux rêves des publicistes et aux aspirations des peuples. Quoi donc leur a manqué? Ils avaient les richesses du sol, l'or, les beaux-arts, les armes, les forteresses; ils avaient même l'intelligence et l'énergie. Mais on ne trouve plus dans leurs rangs ni la discipline, ni un centre d'unité religieuse et politique. L'idée religieuse s'égaré et forme des sectes fanatiques; l'idée nationale devient l'étendard de l'ambition et de l'extravagance.

Ces considérations, qu'il serait trop facile de développer, sont aussi sévères que vraies. Il en est d'autres qui affermissent notre foi et lui procurent de précieuses consolations. Le nom du Christ n'est écrit nulle part dans ces pages, et cependant il brille à chaque ligne. C'est le Christ qui conduit Titus par la main; c'est son sang qui retombe sur le peuple déicide, l'aveugle, l'énivre et le fait courir aux abîmes; ou plutôt c'est le Christ, toujours miséricordieux, même quand il châtie, qui fait éclater, dans la ruine de Jérusalem, la certitude de sa mission et s'offre pour satisfaire l'attente et les aspirations du monde. N'y eût-il que ce vaste désastre de tout un peuple, peu d'années après le crucifiement, ou pour

rait encore y voir un éclatant témoignage. Mais l'Homme-Dieu a pris soin, par lui-même et par ses prophètes, de caractériser expressément le sens et la portée de ces catastrophes. Il est facile, en comparant la Bible avec le récit de Josèphe, de constater le minutieux accomplissement des prédictions. L'argument qui en découle a d'autant plus de force que l'impartialité du témoin ne saurait faire l'objet d'un doute. On pourra lire, à la suite de cette *Introduction*, la *Vie de Josèphe, par lui-même*. C'est un juif, un pharisien, un prêtre. Il a rendu à Jésus-Christ, dans son ouvrage des *Antiquités judaïques*, un témoignage que nous devons reproduire ici : " En ce temps (sous le gouvernement de Pilate) exista Jésus, homme sage, si toutefois il faut l'appeler homme, car il faisait des œuvres merveilleuses, et fut le docteur des hommes qui reçoivent la vérité avec plaisir. Il s'attacha beaucoup de disciples et d'entre les Juifs et d'entre les Gentils. Celui-ci était le Christ. Pilate l'ayant condamné à la croix, sur les poursuites des premiers de notre nation, ceux qui l'avaient aimé d'abord ne cessèrent point pour cela. Car le troisième jour il leur apparut de nouveau vivant : les divins prophètes avaient dit de lui ces choses merveilleuses et une infinité d'autres ; la tribu des chrétiens, qui ont pris de lui leur nom, n'a pas défailli jusqu'à nos jours. " Ce langage, qu'un croyant pourrait adopter à première vue pour lui-même, est néanmoins celui d'un rapporteur indifférent. Josèphe nous dira, dans l'*Histoire de la guerre des Juifs*, que son Messie c'est Vespasien. Il est à peine croyable qu'il ait prétendu concilier ce beau dogme avec les prophéties de la Bible. Néanmoins on serait tenté de penser qu'il l'a émis avec une certaine sincérité. Ne devait-il pas à Vespasien le repos et la fortune ?

..... *Deus nobis hæc otia fiat.*

Josèphe semble avoir été un rationaliste pratique, cherchant surtout l'utile, même au sein des questions religieuses. N'ayant pu arriver à la tranquillité par la victoire, il était heureux de la trouver dans la soumission et dans l'acceptation des faveurs impériales. Avec une sagesse toute bourgeoise, comme on pourrait dire aujourd'hui, il ne s'occupait des prophéties que pour consolider son heureuse position et la concilier avec les débuts plus vaillants et plus patriotiques de sa carrière. Ce n'est pas un côté estimable de sa physionomie, à coup sûr, mais c'est une incontestable garantie de son impartialité. D'ailleurs Tacite a confirmé son récit, en le résumant d'une manière très-rapide. Les Juifs opiniâtres n'ont su lui opposer aucune dénégation de quelque valeur. Ils sont réduits à substituer aux faits qu'ils refusent d'avouer des contes ridicules, en contradiction avec les données les plus vulgaires de l'histoire.

Il est résulté de là que l'ouvrage de Josèphe a pris dès l'origine et gardé constamment une place considérable dans l'apologétique chrétienne. Au IV^e et au V^e siècle, Eusèbe, Hégésippe en publièrent des extraits. La chaîne s'est continuée jusqu'à Bossuet et jusqu'à l'un des historiens catholiques qui tiennent le premier

rang de nos jours.

Pour cette publication nouvelle, nous nous sommes servi de la traduction qui a été faite à Port-Royal par le fameux *Arnauld d'Andilli*. Les intelligences, à Port-Royal, avaient un double courant : les idées jansénistes, puis l'étude et la défense de l'antiquité chrétienne. Le premier courant venait souvent gêner le second. Nous ne craignons pas de pousser loin la méfiance à cet égard, et nous n'avons pas manqué de signaler et de neutraliser le venin, toutes les fois que nous l'avons rencontré dans quelque volume destiné à notre collection. Ici rien de pareil ne s'est présenté. D'ailleurs *Arnauld d'Andilli* était, de toute la famille, le mieux préparé pour une traduction de ce genre. Il avait le style clair, coulant, facile. Aujourd'hui même il ne paraîtra pas suranné, quoique le dix-huitième siècle nous ait bien fait perdre l'habitude des moindres périodes à conjonctions et de l'ampleur des phrases. Peu de notes ont été nécessaires pour éclaircir les expressions techniques. Sur certains points, par exemple, sur le calendrier, *Arnauld d'Andilli* a écarté toute difficulté en substituant les noms modernes aux anciens. Une seule fois il a laissé paraître une dénomination du calendrier syrio-macédonien, que Josèphe avait adopté, mais pour les termes seulement, car il suit, du reste, la marche des mois hébraïques.

Il nous a semblé avantageux de joindre à l'ouvrage de Josèphe le récit que Philon a fait de son *ambassade* auprès de Caligula. Cet illustre juif de la colonie d'Alexandrie a le style redondant et déclamatoire des Orientaux. Il est intéressant de le comparer à Josèphe : il ne l'est pas moins d'être initié par lui à la connaissance d'une société judaïque autre que celle de Jérusalem et d'une Cour impériale autre que celle de Vespasien et de Titus.

NOUVEAUTÉ

DICTIONNAIRE DE NOS FAUTES CONTRE LA LANGUE FRANÇAISE

Par **RAOUL RINFLET**

CADIEUX & DEROME éditeurs

un vol. gd in-12 de 306 pages, prix \$1.00, franco par la poste \$1.05

Ce volume comble une lacune et c'est avec plaisir que nous le recommandons à nos lecteurs. C'est l'ouvrage le plus complet publié au Canada dans ce genre. Nous pouvons dire qu'il résume tous les travaux faits jusqu'ici sur ce sujet délicat. Aussi nous le croyons non seulement utile, mais indispensable pour ceux qui tiennent à bien parler leur langue.

Il contient, outre les corrections étudiées avec un soin extrême, un chapitre spécial qui est précieux à consulter, renfermant un abrégé des règles de grammaire, difficultés, définitions relatives aux fautes les plus fréquentes, n'oublions pas un autre chapitre non moins important sur *les fautes de prononciation*. On sait combien ces fautes sont nombreuses. Cet ouvrage a encore deux tableaux l'un indiquant un certain nombre de mots français et mots anglais dont l'orthographe se ressemble, corrigeant ainsi des fautes souvent commises, l'autre comprenant certains termes dont l'accentuation est défectueuse.

En résumé ouvrage classique, excellent pour nos écoles et destiné à faciliter l'étude de la langue française d'après les meilleurs auteurs.

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

QUESTION D'ENREGISTREMENT.

L'article suivant a paru dans le dernier numéro. Il est reproduit ici avec les corrections nécessaires.

QUESTION.—Un registrateur a-t-il le droit d'exiger, — quand on lui produit une quittance consentie par un cessionnaire, et l'acte de transport non enregistré, — l'enregistrement de ce dernier acte avant d'opérer la radiation de l'inscription dont il est question dans la quittance ?

C... B...

RÉPONSE.—Le registrateur n'a pas le droit d'exiger l'enregistrement préalable du transport. Il doit opérer la radiation sur la simple production de la quittance et du transport et leur dépôt dans les archives de son bureau. Le transport non-enregistré équivalant à une procuration que le créancier aurait donnée à quelqu'un pour percevoir la créance qui lui est due, en donner quittance et pour consentir à la radiation de l'enregistrement de l'hypothèque garantissant cette créance. C'est un véritable mandat donné par le cédant au cessionnaire qui devient *Procurator in rem suam* (1).

Le registrateur doit procéder de la même manière que si le créancier avait donné à quelqu'un une simple procuration pour retirer sa créance. Dans ce cas le registrateur doit opérer la radiation sur la simple production et le dépôt dans son bureau de la quittance et de la procuration. Il ne peut pas exiger l'enregistrement de ce dernier acte. Il en est de même, dans le cas du transport non enregistré. Il ne peut pas être traité moins favorablement que la simple procuration. "La radiation," dit un jurisconsulte, cité par "Hervieu, (2) consentie par le cessionnaire du créancier inscrit ne doit être opérée que sur le dépôt d'une expédition du transport, lorsque le cessionnaire a négligé de faire mentionner, en marge de l'inscription, la subrogation consentie en sa faveur. Dans ce cas, le conservateur ne peut exiger que la subrogation soit mentionnée sur les registres, avant de procéder à la radiation." (Sic "Boulanger, Traité pratique et théorique des radiations hypothécaires, T. 1, Nos. 60 et 61.)

JURES

QUESTION.—A quel âge peut-on être juré, soit en France, soit au Canada ?

Jules R.

(1) "Malgré la règle que le mandat ne saurait concerner le seul avantage du mandataire, on reconnaît en droit des procureurs appelés *Procuratores in rem suam*, qui agissent pour leur propre utilité et non pas pour l'utilité du mandat. Ce sont ceux qui se sont fait céder les actions de quelqu'un et procèdent sous son nom ou à sa place, dans leur propre intérêt. Cette situation ne contredit notre règle qu'en apparence. En réalité, un tel mandat prend son origine dans l'intérêt du mandant. Le mandataire le représente dans son agissement contre des tiers. (Troplong, *Du mandat*. No. 37.)"

(2) Dictionnaire des Privilèges et Hypothèques, pages 615, *Vo Cessionnaire*,

RÉPONSE.—En France, à l'âge de trente ans accomplis.
 Au Canada, à l'âge de vingt et un ans accomplis. (S. R. Q.
 art. 5891.)

EXPERTS

QUESTION.—Les experts ont-ils droit d'exiger leurs émoluments de personnes autres que celles par qui ils ont été nommés, ou ont ils recours uniquement contre ces dernières ?

Un intéressé.

RÉPONSE.—Les experts ont leur recours solidaire contre toutes les parties en cause. C'est là disposition expresse de l'article 344 du code de Procédure civile. Voici cet article :

344. Les experts, praticiens, auditeurs et arbitres peuvent exiger que le montant de leurs émoluments, frais et déboursés soit déposé en cour avant l'ouverture de leur rapport, sujet à la disposition du tribunal.

Lorsque ce dépôt n'est pas exigé par eux, ils ont leur recours solidaire contre toutes les parties en cause.

PRETRE—NOTAIRE

QUESTION.—Le notaire qui devient prêtre, peut-il continuer l'exercice de sa profession et ses actes sont-ils authentiques ?

Un ecclésiastique.

RÉPONSE.—Un notaire qui reçoit l'ordre sacré du sous diaconat ne peut plus exercer sa profession, et les actes qu'il ferait en qualité de notaire ne pourraient valoir que comme *actes sous seing privé*. (Statut de Québec de 1895, 59 Victoria, chapitre 29, Section I.) Ce Statut est également applicable aux notaires qui deviennent ministres d'une religion quelconque.

DECISIONS JUDICIAIRES

Nos tribunaux ont jugé dernièrement :

1° (Vols au théâtre. Responsabilité.)

Que les propriétaires de théâtres ou autres lieux publics d'amusements ne sont pas responsables des vols commis au préjudice de ceux qui assistent aux représentations. (Cour de circuit, Montréal, — *Re Amédée Geoffrion vs Sparrow et Jacobs*, — Purcell, juge.)

2° (Fret.)

Que, si le temps et le lieu du paiement ne sont pas fixés dans le contrat d'affrètement, le fret est payable au lieu où les effets transportés doivent être livrés et lors de cette livraison. (Cour Supérieure, Montréal, — *Re Pierre T. Tellier et Cie, vs Brown et vir et White*, intervenant. — Bourgeois, juge.)

3° (Assignation.)

Que l'Assignation d'un défendeur par la voie des journaux, ne peut avoir lieu valablement que si ce défendeur n'a pas son domicile dans la province. (C. S. Montréal, — *Re J. W. Shaw et al. vs. A. P. Laurent — Mathieu*, juge.)

NOTE. Dans l'espèce le défendeur était poursuivi pour le montant d'un billet payable à Montréal. Il avait son domicile à Sherbrooke, dans le district de Saint-François, et il a vait été assigné par la voie des journaux.

MANUEL DE LA SCIENCE PRATIQUE DU PRETRE

Dans le saint ministère par l'abbé de Rivières chanoine de la métropole d'Albi, sixième édition.

1 vol grd in-8 \$1.75 avec $\frac{1}{3}$ de remise, cart. \$1.17, franco par la poste..... \$1.25

POURQUOI CE LIVRE ?

Pour venir en aide à mes confrères.

Le prêtre, fidèle *quand même* à ses devoirs, est toujours surchargé et même débordé dans le saint ministère.

De là, le temps lui manque pour étudier et, par conséquent, pour acquérir, que dis-je ? pour se maintenir même au niveau de ce qu'il doit rigoureusement savoir.

Aussi qu'arrive-t-il communément ? Les connaissances vagues sont très-communes dans le clergé, et elles produisent leurs fruits nécessaires, la sévérité ou le relâchement.

Des connaissances approfondies, arrêtées toujours présentes à la mémoire comme un conseiller fidèle, c'est très rare. Là cependant est la vérité comme principes, comme enseignement, comme direction des âmes.

QUEL MOYEN

DE LES AVOIR, CES CONNAISSANCES PRÉCISES ?

Les auteurs qui traitent des différentes branches de la science ecclésiastique sont fort volumineux. Impossible à un prêtre engagé dans les occupations multipliées d'une paroisse d'en faire la revue attentive, complète, chaque année. Or, pour qu'un prêtre sache bien ce qu'il doit savoir à tout instant, il faut, chaque année, le graver de nouveau au très-grand complet dans son souvenir.

Il faut donc un livre qui résume les principes de la science pratique du prêtre.

Il faut un livre qu'on puisse lire dans peu de mois ou même de semaines.

Les sources où doit sans cesse puiser le prêtre livré au soin des âmes sont la Théologie, le Droit canon, l'Administration temporelle des paroisses, le Rituel et les Règles de la direction pastorale.

Il faut donc dans un seul livre réunir un résumé de chacune de ces branches. Il ne faut qu'un volume, parce qu'un volume tout seul attire et n'effraye pas, un volume n'embarrasse pas, un volume seul ne peut pas coûter bien cher.

Et puis ce volume, il le faut *formulé en français*. Pourquoi ? Parce que la lecture d'un ouvrage écrit en français s'enlève avec une rapidité toute particulière.

MAIS CE LIVRE EST-IL POSSIBLE ?

L'expérience m'a conduit au résultat suivant :

Comme mes confrères, j'ai été dans le saint ministère, et là, comme eux, j'ai été débordé par toutes les œuvres dont il se compose : confessions, prédications, catéchismes, visites des malades,

enterrements, baptêmes, préparations à la première communion, etc.

Or, pendant ce temps, d'un côté, je me sentais pressé, harcelé par la nécessité d'étudier, et, de l'autre, je mettais un temps infini pour repasser mes matières, vu la collection volumineuse des auteurs.

J'eus l'idée de me composer un corps de doctrine, un résumé sur chaque partie. Je me dis : " Avec du temps on vient à bout de tout. Mon résumé écrit avec une scrupuleuse attention, je ne relirai plus que cela ; je le ferai à la longue passer avec ses détails précis dans ma mémoire, et je pourrai me tenir tranquille à l'endroit de *la science suffisante*."

Je mis la main à l'œuvre. Ce travail, fait comme on dit à *bâtons rompus*, m'a coûté dix ans.

Après mon œuvre faite et refaite même, pour plus de sûreté, j'ai laissé les gros volumes de côté et je m'en suis tenu à mes écrits, faisant, tous les ans, en peu de mois, cette lecture complète et fondamentale.

Or, il m'a semblé que je possédais dans ce petit nombre de pages un avantage si réel, que j'ai résolu devant Dieu de faire part à mes confrères de ce que je regardais comme un trésor pour *ma conscience de prêtre*.

Ces pages, ce n'est pas une pierre ajoutée à l'édifice de la science c'est un simple *écho* de nos maîtres pour redire, en peu de temps, en peu de mots, en propositions claires et concises, ce qu'il faut conseiller, ce qu'il faut éviter.

MAIS QUEL SUCCÈS AURONT CES PAGES ?

La réponse est facile : Ou Dieu les veut dans le monde parmi tant d'autres, ou elles ne sont pas dans les desseins de la Providence.

S'il le veut, ce livre, tout modeste qu'il est, il lui donnera sa mission ; et il sera accueilli avec bienveillance et lu, relu, relu encore avec avidité, malgré tous ses défauts.

S'il ne le veut pas, eh bien ! ce sera un enfant qui mourra en voyant le jour ; mais que Dieu soit béni ! Cet enfant, avant de rentrer dans le néant, déposera aux pieds du Trône de Dieu le tribut des bonnes intentions d'un vieux prêtre, d'un vieux curé, d'un vieux chanoine, d'un vieil aumônier, vieux par tous les bouts, excepté par le cœur.

Le jour de Notre-Dame des Neiges, 5 août 1869.

HOMMAGE

bien respectueux et bien filial

DÉPOSÉ

aux pieds de Notre-Dame du Sacré-Cœur,

le 8 septembre 1869.

L'Abbé de RIVIERES

Voici une cinquième édition du *Manuel de la Science pratique du prêtre* dans le saint ministère ; cela ne prouve pas que ce mo l'este recueil ait grandi en perfection.

Non ; cette édition n'est que la reproduction idèle de celle qui l'a précédée, et s'il y a des choses répréhensibles, c'est la faute de ceux de mes confrères qui les ont découvertes et qui auraient dû avoir la charité de me les signaler.

Que Notre-Seigneur continue l'œuvre qu'il a *seul* commencée quand il a béni cet humble livre au jour de sa naissance, et qu'il lui fasse produire des fruits de grâce dans les mains de tant de bons prêtres désireux de sauver les âmes.

Notre-Dame du Sacré-Cœur, protégez toujours ce livre qui vous appartient

APPROBATIONS.

ARCHEVÊCHÉ D'ALBI.

Albi, le 18 juillet 1872.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Elle s'est bien vite écoulée, ce me semble, la première édition de votre *Manuel de la Science pratique du Prêtre* dans l'exercice de son saint ministère. Je ne dirai pas qu'on se l'est arrachée, ce serait peut-être exagérer le succès qu'elle a eu ; je me bornerai à dire qu'on vous l'a tellement demandée, qu'en moins d'une année depuis sa première livraison, elle est presque épuisée ; c'est à peine, m'assure-t-on, s'il en reste quelques exemplaires pour satisfaire aux sollicitations journalières qui vous arrivent.

Tout cela, j'aime à la croire, est d'heureux augure pour la *nouvelle édition* que vous allez mettre sous presse. On tiendra, sous la bonne impression que la fille aînée de vos religieuses et laborieuses veilles a laissée dans l'opinion, à se la procurer. Chacun sera bien aise d'avoir sous la main un livre qui résume, d'une manière aussi claire que précise, tout ce qu'un prêtre doit savoir et pratiquer pour être utile aux âmes dont il est chargé.

Je présage d'autant mieux de l'accueil que fera le public à la nouvelle édition de votre *Manuel* que vous n'avez pas manqué de revoir et de retoucher, d'après les conseils de hautes et bienveillantes amitiés, certains passages qui pouvaient avoir besoin d'être plus expliqués et plus précisés. Armé du scalpel dont tout auteur consciencieux doit faire usage lorsqu'il a l'occasion de donner une nouvelle édition de ses œuvres, vous avez remanié ce qui, à vos yeux, méritait de l'être. On conçoit dès lors tout ce que ce nouveau travail a dû ajouter de prix à votre première publication, et on n'aura qu'à s'applaudir de l'ensemble de votre œuvre. Vous l'avez si bien divisée et coordonnée ; tout s'enchaîne, tout se lie avec tant de clarté, que du premier coup d'œil on saisit, avec toutes ses deductions, le principe de chaque question.

Dans cette persuasion, mon cher Chanoine, je ne puis que faire des vœux pour que le fils chéri de vos sages et sacerdotales observations, votre intéressant *Manuel*, aille prendre sa place naturelle dans les presbytères de mon diocèse : il rendra là, j'en suis sûr, plus d'un service aux nombreux ecclésiastiques qui en ont soin de le consulter.

Avec ces vœux, mon cher Chanoine, veuillez recevoir l'assurance de mes plus affectueux et dévoués sentiments.

† J.-P., Archevêque d'Albi

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE.

Toulouse, le 1er juin 1872.

MON CHER CHANOINE,

En voyant l'annonce de votre *Manuel*, je m'étais bien promis de me le procurer. Vous avez prévenu mon désir et je m'empresse de vous remercier de votre gracieux envoi. Je fais des vœux pour qu'il se répande dans tous les presbytères, etc. Veuillez agréer, etc.

† V.-L., Archevêque de Toulouse.

ÉVÊCHÉ DU MANS.

Le Mans, le 22 septembre 1872.

MONSIEUR LE CHANOINE,

J'ai voulu prendre connaissance moi-même de votre excellent *Manuel de la Science pratique du prêtre*, et je suis heureux de pouvoir le louer sans restriction.

Les prêtres trouveront dans ce livre des notions nettes, pleines de justesse sur toutes les questions qui se rencontrent dans le saint ministère et la solution de toutes les questions pratiques. Il sera pour eux un mémorial de tout ce qu'ils ont appris et pourra leur servir de direction dans les études étendues qu'ils voudront faire. Puisse cet ouvrage se répandre autant qu'il le mérite !

Veuillez agréer, etc.

† CHARLES, Évêque du Mans.

ÉVÊCHÉ D'AMIENS.

Amiens, le 24 septembre 1872.

MONSIEUR LE CHANOINE,

C'est bien tard venir vous remercier de votre livre et de votre lettre. C'est vrai, j'ai été heureux de comprendre tout d'abord quel trésor vous mettiez entre les mains de nos prêtres, et très-empressé de le faire connaître. La retraite pastorale est venue à souhait pour servir ma propagande. Merci encore ; si j'en avais le temps, je vous dirais pourquoi j'estime si fort votre travail ; mais le succès sera le plus sûr éloge, et ce succès, je vous le prédirais immense, comme je l'avais fait le premier jour, si ce succès vous ne l'aviez déjà.

Veuillez agréer, etc.

† Ant., Évêque d'Amiens.

ÉVÊCHÉ DE RODEZ.

Rodez, le 8 juillet 1872.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Votre *Manuel de la Science pratique du prêtre* est une excellente synthèse des connaissances que doit avoir tout ecclésiastique et un abrégé parfait de ses devoirs. Les jeunes prêtres qui se préparent aux examens annuels et les curés employés dans le saint ministère feraient bien de se procurer ce livre.

Agréer, etc.

† ERNEST, Évêque de Rodez.

ÉVÊCHÉ DE TROYES.

Troyes, le 7 juin 1872.

MON CHER AMI,

Je ne veux pas tarder davantage à vous féliciter d'un travail pour lequel vous avez employé dix années de votre vie ; et qui, dirigé par votre expérience, votre excellent jugement et votre piété, remplira, j'en suis persuadé, très-utilement le but que vous vous êtes proposé, celui de fournir aux prêtres chargés du saint ministère un abrégé substantiel et solide de la science pratique dont ils sont tous les jours obligés de faire l'application, etc.

Veuillez me croire, etc.

† E.-J., Évêque de Troyes.

CABINET DE L'ÉVÊQUE DE SURA.

Paris, le 5 novembre 1872.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Vous avez voulu faire un livre utile, et je pense que vous y avez réussi. C'est une grande consolation d'aider ses collègues dans les délicates et difficiles fonctions du saint ministère. Cette consolation sera une récompense digne de votre zèle et de votre charité.

Veuillez agréer, etc.

† HENRI-L.-C., Evêque de Sura

ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

3 septembre 1872.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Je viens vous remercier de l'envoi de votre utile ouvrage : *La Science pratique du Prêtre*.

Je le connaissais depuis son apparition : j'ai été, je crois, un des premiers à me le procurer à Lyon : il est là toujours sous ma main, pour répondre d'une manière prompte et précise aux questions pressantes que mes occupations ne me permettent pas toujours d'aller étudier dans des ouvrages plus étendus.

Il me paraît difficile de résumer en moins de pages, tout ce qu'il importe le plus au prêtre de connaître dans les fonctions du saint ministère. Ce que j'aime dans votre livre, c'est l'ordre, la clarté, la méthode : il n'y a point de temps perdu à chercher, c'est un travail fait consciencieusement, et dont le clergé vous sera reconnaissant. — Je l'ai conseillé plusieurs fois à mes prêtres : j'ai cru leur rendre service et faire une bonne œuvre.

Recevez, etc.

X. J.....-S.....,

Vicaire général de Lyon.

Grand Séminaire de Mende, 1er février 1871.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Votre *Manuel de la Science pratique du Prêtre* est un riche répertoire de ce que le ministre de Dieu doit savoir sur la théologie morale, les principes de droit canonique, la liturgie, le rituel et les règles de direction spirituelle pour rendre son ministère à la fois aisé, fructueux et consolant. L'ouvrage est bien divisé ; la marche est méthodique, précise, claire, rapide ; la lecture de votre ouvrage est très-attachante, les prêtres aimeront à le lire et relire dans leurs moments de loisir, et ce sera pour eux un délassement en même temps qu'une étude sérieuse. Ils aimeront surtout à y trouver aisément et promptement une solution nette est sûre à mille difficultés qui se présentent dans la pratique du saint ministère et dans la direction des âmes.

Veuillez agréer, etc.

EUG. DESJARDINS S. J., Supér.

Paris, 13 mai 1872

MONSIEUR LE CHANOINE,

Veuillez recevoir tous mes remerciements pour le bon ouvrage que vous m'avez envoyé. Vous avez eu une bonne pensée de recueillir en un seul volume ce qui est épars dans un grand nombre d'ouvrages, où beaucoup de prêtres n'auraient ni le temps, ni l'argent ni même quelquefois la pensée pour l'y aller chercher. Je fais des vœux pour que Dieu bénisse un livre si utile.

HAMON, curé de St-Sulpice

Issoudun, 1er mai 1872.

MONSIEUR ET TRÈS-VÉNÉRÉ CHANOINE,

J'ai parcouru avec le plus vif intérêt le livre dont vous faites hommage à

Notre-Dame du Sacré-Cœur. Ce livre remplira le but que vous vous êtes proposé ; il sera d'une très-grande utilité aux prêtres. Je désirerais le voir entre les mains de tous nos frères dans le sacerdoce. Que de recherches il épargnera ! Que de temps il économisera ! Vous avez puisé votre doctrine aux sources les plus pures, vos décisions sont celles de l'Eglise. Oh ! soyez béni ! c'est avec bonheur que j'ai déposé votre cher trésor aux pieds de la reine du cœur de Jésus. C'est une précieuse semence qui va produire des fruits au centuple.

Daignez agréer, etc.

J. CHEVALIÉ,

Supérieur des missionnaires du Sacré-Cœur

ORDRE DES MATIÈRES.

L'Eglise de Jésus Christ est une société qui s'administre d'après les plans de son fondateur. Tout, dans son gouvernement, est basé sur l'obéissance aux pasteurs qui le représentent, et surtout sur l'obéissance au Chef des pasteurs, son vicaire sur la terre.

Cette Eglise nourrit ses enfants et les dirige avec les vérités dogmatiques et morales qu'elles a reçues de Jésus-Christ. Tout, dans son enseignement, est basé sur la révélation.

Cette Eglise enseigne ses enfants à louer Dieu et à l'honorer par un culte digne de lui. Tout, dans son culte, respire la présence de Jésus-Christ sanctifiant les hommes après les avoir rachetés.

Cette Eglise est en rapport avec les puissances de la terre, et elle se sert de leur concours pour développer son influence et se créer des moyens extérieurs d'existence.

Enfin, l'Eglise, la grande mère de l'humilité, après avoir établi les bases de la société, après l'avoir moralisée, après l'avoir inclinée devant Dieu, après avoir appelé ses Chefs temporels à lui venir en aide pour accomplir sa tâche immense ; l'Eglise arrive jusqu'à tous les foyers, pénètre dans toutes les consciences, et là, par la direction des pasteurs, représentants de sa mission pacifique, conduit toutes les âmes à Dieu et les dépose dans son sein pour toute l'éternité.

De là, découle l'ordre des matières adopté dans ce modeste recueil, qui n'est qu'une simple analyse :

- 1^o *Des Principes généraux du Droit Canon ;*
- 2^o *De la Théologie morale ;*
- 3^o *Du Rituel de l'Eglise romaine ;*
- 4^o *Des Principes pour l'administration des paroisses ;*
- 5^o *Des règles de direction pastorale.*

NOTA. — Je prévien le lecteur que j'ai pris *textuellement*, autant que possible toutes les propositions qui ont servi à alimenter les différentes parties de ce *Manuel de la Science pratique du Prêtre*. Je les ai extraites des auteurs qui m'ont servi de guide ; j'ai agi de la sorte, afin que mon œuvre, qui n'est pas une œuvre d'auteur, mais simplement d'éditeur, fut revêtue d'une autorité réelle et facile à constater. L'amour-propre n'est pour rien dans mon entreprise. Elle ne m'est inspirée que par le désir d'être utile à mes confrères. Je dirai très-simplement à qui voudra l'entendre que j'aurais béni, au milieu des angoisses de mon ministère paroissial, celui qui m'aurait apporté ce travail tout fait.

COURS D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES

Sur les principaux points de la doctrine chrétienne, par le chanoine Rebaudengo, archidiacre de la cathédrale de Saluces, professeur de théologie, supérieur du séminaire, traduit de l'italien, par MM. Marchant et Richard prêtres du diocèse de Cambrai,

5 vol. in-12, \$3.00, avec 50 o/o de remise.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

J'ai consacré une grande partie de ma vie au ministère de la prédication. Je n'ai presque jamais traité d'autres sujets que les instructions familières sur la doctrine chrétienne, parce qu'elles m'ont toujours paru les plus propres à réaliser le but de la prédication. Mon âge trop avancé ne me permettant plus d'exercer ce ministère, le désir et l'espoir de contribuer encore au bien des âmes, et surtout les exhortations pressantes de plusieurs prêtres zélés m'ont déterminé à publier ces instructions.

J'y traite le Symbole des apôtres, la prière, les commandements de Dieu et de l'Eglise, les péchés en général, et particulièrement les péchés capitaux, enfin les sacrements, qui sont en même temps le remède et le préservatif principal des péchés. Ces instructions sont précédées de quelques autres instructions préliminaires sur les fondemens de la religion chrétienne : sur l'existence de Dieu et ses principales perfections, sur la nécessité en général de la religion, et sur la nécessité d'une religion révélée par Dieu, sur les caractères de cette religion, ou les marques qui servent à la reconnaître et à la distinguer de celles qui ne sont pas divinement révélées. Je me suis toujours efforcé, même dans ces sujets plus relevés, d'être simple et à la portée des esprits les moins cultivés, qui ont plus que tous les autres besoin d'instruction.

La partie spéculative et dogmatique est entièrement conforme à la doctrine de l'Eglise et peut être regardée comme un catholicisme développé. Les réflexions morales y apparaissent souvent, parce qu'il est bon, en instruisant l'esprit, de diriger et de fortifier la volonté. La partie morale est absolument étrangère à tout esprit de parti, et appuyée ordinairement, non-seulement sur des raisons solides palpables, mais sur l'autorité des saintes écritures, des saints canons, des saints Pères, des docteurs de l'Eglise, des auteurs les plus accrédités, et le plus souvent du docteur angélique saint Thomas.

On m'objectera peut-être que, pour ceux qui exercent le ministère de la prédication familière, ce cours d'instructions est un peu trop long, et qu'il y a un trop grand nombre d'instructions sur chaque point ; mais j'ai toujours entendu dire, que le peu se trouve dans l'abondance. D'ailleurs, le prédicateur qui voudrait se servir de mon travail pour instruire les fidèles, pourra facilement laisser ce qu'il trouvera superflu pour la plus grande partie de ses auditeurs, ou ce que, pour d'autres raisons, il ne jugera pas nécessaire.

On y rencontrera peut-être quelques répétitions ; mais il est

certaines choses un peu plus importantes, qui doivent vraiment être répétées quelquefois pour être sues et retenues.

Cependant, je me reconnais sujet, comme tout autre, à me tromper dans mes idées et dans mes jugements. Aussi, je sou mets absolument cet ouvrage, non-seulement au jugement de notre mère la sainte Eglise, à laquelle je me déclare entièrement soumis, et dans le sein de laquelle je me propose de vivre et de mourir ; mais aussi à l'appréciation de tous ceux qui sont plus instruits que moi sur ces matières. J'implore, pour tous ceux qui peuvent en avoir besoin, leur bienveillante indulgence et je suis sincèrement disposé à rétracter et à corriger tout ce qu'ils jugeront nécessaire de rétracter et de corriger.

Puissent mes efforts contribuer quelque peu à la gloire de Dieu, être utiles à ceux qui s'exercent dans le ministère de l'instruction des fidèles, et, en procurant le bien des âmes, me valoir quelque mérite. C'est pourquoi, bienveillants lecteurs, je réclame le concours de vos prières devant Dieu.

PRÉFACE DES TRADUCTEURS.

On comprend généralement de nos jours la nécessité de revenir dans la chaire aux cours suivis d'instructions familières. La parole divine doit se mettre à la portée de la majorité des auditeurs. Or, il est incontestable que, même dans les villes, le niveau général de la culture intellectuelle et de l'instruction chrétienne est fort peu élevé. Combien en est-il qui, après un sermon un peu solennel, comme ceux qui se font par des prédicateurs extraordinaires, pourraient en rendre un compte sérieux et prouver qu'ils en emportent une idée claire, un souvenir utile, une lumière de plus ? C'est pourtant à l'intelligence qu'il faut parler avant de s'adresser au cœur ; il faut instruire pour toucher et persuader. Aussi partout, conformément aux instantes recommandations du saint concile de Trente, les pasteurs des âmes, les prêtres voués au ministère des paroisses ont adopté le genre moins brillant, mais incomparablement plus utile des cours suivis d'instructions familières. Elles ont l'avantage d'être comprises par le plus grand nombre des auditeurs et de présenter à l'esprit une suite de notions, qui se complètent et qui se retiennent mieux parce qu'elles s'enchaînent. Or, c'est un résultat, immense : la religion, pour se défendre, pour se fortifier, n'a besoin que d'être mieux connue. C'est pour contribuer plus efficacement à ce résultat, en facilitant l'adoption de ce genre de prédication populaire, qui, depuis quelques années surtout, on a publié plusieurs cours d'instructions familières.

Nous le constatons avec bonheur, et, bien loin de critiquer, nous ne pouvons qu'approuver vivement et louer, pour notre part, ce qui a été fait jusqu'ici en ce sens. Seulement, ces sortes d'ouvrages, s'adressant à une grande variété d'esprits, de caractères, de besoins, il est bon que l'on puisse faire un choix, qui

donne à chacun une satisfaction aussi complète que possible.

Telle est la pensée qui nous a déterminés à entreprendre la traduction du *COLAS D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES*, récemment publié en Italie par le professeur Rebaudengo.

En l'offrant au public, nous croyons devoir signaler les titres, qui nous l'ont fait adopter, et qui peuvent lui concilier son estime et son approbation.

L'auteur est un ecclésiastique distingué, que la mort a enlevé il y a deux ans à l'Eglise si éprouvée du Piémont. Chanoine et archidiacre de la cathédrale; précédemment professeur de théologie et supérieur du grand séminaire de Saluces, il avait consacré une grande partie de sa vie au ministère de la prédication, et surtout, comme il le dit lui-même, de la prédication simple, familière, instructive. Un religieux, qui a longtemps habité le Piémont, nous a raconté avec quel empressement ses instructions étaient suivies. Ce n'était pas seulement le peuple, mais les esprits les plus cultivés, qui prenaient plaisir à écouter sa parole, toujours simple et lumineuse dans la forme, mais solidement instructive et fortement nourrie de tout ce que la philosophie et la science théologique peuvent ajouter à l'enseignement sacré. Quelques années avant sa mort, lorsque ses forces physiques ne lui permirent plus de travailler activement au ministère de l'instruction des fidèles, il céda aux instances multipliées de prêtres pleins de zèle, et donna au public les instructions, qui avaient obtenu tant de succès et produit tant de fruits dans les âmes. Du côté de l'auteur, nous avons donc déjà les plus puissantes garanties.

Mais ce qui recommande vraiment un ouvrage, c'est l'ouvrage lui-même. Qu'il nous soit donc permis d'entrer dans quelques détails pour le faire connaître. Nous donnerons plus loin les titres de toutes les instructions qu'il renferme, et l'on pourra se convaincre que rien n'a été omis, que tous les sujets, que comporte un cours suivi, y sont indiqués.

L'ordre des matières est tout à la fois le plus rationnel et le plus utile : le plus rationnel, parce que les grandes divisions sont celles de la doctrine chrétienne, qui nous enseigne : 1° ce que nous devons croire ; 2° ce que nous devons faire et éviter ; 3° ce que nous devons recevoir. Sous ces trois grandes lignes de division, l'auteur après dix-neuf instructions préliminaires que les besoins particuliers de notre époque rendent indispensables partout, traite le symbole (vingt-quatre instructions), la prière (dix-huit), les commandements de Dieu (quatre-vingt-huit), les commandements de l'Eglise (douze), les péchés capitaux (trente-trois), les sacrements (cinquante-deux). J'ai dit que cet ordre des matières était aussi le plus utile, parce que c'est l'ordre de tous les catéchismes, et qu'il a l'avantage de s'appliquer à l'ordre même des souvenirs que le catéchisme a laissés dans la mémoire des fidèles : ce qui fait plus facilement comprendre et plus facilement retenir.

Mais la question capitale, c'est de savoir comment chaque instruction en particulier est traitée.

Matériellement, chaque instruction reproduite intégralement

durerait vingt minutes. Il est bien peu d'Églises et de messes où l'instruction ne puisse pas durer ce temps-là. C'est le terme recommandé dans beaucoup de diocèses, pour qu'elles ne soient pas trop longues et ne fatiguent pas l'attention, comme aussi pour qu'elles ne soient pas trop courtes et n'offrent point à l'esprit des développements seulement ébauchés, des canevas incomplets, arides et stériles. D'ailleurs, dans les églises, où il est d'usage de ne pas dépasser le quart d'heure, il sera toujours facile de retrancher une partie proportionnelle à la diminution du temps réglementaire consacré au débit. On retranche toujours plus facilement que l'on n'ajoute.

Chaque instruction commence par une entrée en matière simple et rapide, qui rappelle le sujet précédent, y rattache le sujet actuel, l'indique clairement, le divise nettement, et, de temps en temps, en fait ressortir l'importance particulière.

Les divisions, sans être marquées à la façon des anciens, sont faciles à saisir dès le début et toujours fidèlement suivies. C'est là ce nous semble, le titre de recommandation, qui distinguera ce cours d'instructions. En toute chose, il faut voir le côté pratique : Vous devez parler dans quelques heures ; des occupations pressantes, imprévues, ou bien une fatigue insolite, une indisposition vous ont mis sans préparation, presque en face du devoir de la prédication à remplir. Que cherchez-vous alors ? N'est-ce pas quelques idées fortes, quelques idées-mères, quelques bons titres de divisions de votre sujet ? S'il vous reste le temps de l'écrire, vous ferez une excellente instruction, nourrie, substantielle, clairement conçue et fidèlement exprimée ; et vous aurez fait une économie d'un temps considérable, que vous auriez dépensé à chercher, à élaguer, etc. Si nous n'avez que le temps de méditer votre sujet, c'est alors surtout que vous sentirez le besoin d'être tout de suite en possession de quelques développements nettement accusés, que vous puissiez vous approprier sur-le-champ pour les reproduire comme le fruit de votre esprit. Or, nous avons la conviction que notre cours d'instructions répondra parfaitement à ce besoin. La simple lecture d'une seule de ces instructions suffirait pour justifier notre assertion. Nous connaissons quelques ecclésiastiques qui en ont vérifié la justesse par l'expérience qu'ils en ont faite avec le texte italien. Quand on considère que celui qui vient le dernier profite des œuvres de ses devanciers, et que, surtout dans les ouvrages comme celui-ci, il peut réunir ce qu'ils ont de meilleur aux résultats de son expérience et aux améliorations que produisent sa science et ses talents personnels ; on ne s'étonnera pas que nous osions affirmer que nous ne possédons rien en français d'aussi parfait, malgré le nombre et les qualités de cours d'instructions jusqu'ici publiés dans cette langue ; la pratique, l'enseignement, l'autorité, comme ancien professeur de théologie, comme archidiacre de la cathédrale, tout nous assure, de la part de notre auteur, une orthodoxie parfaite.

• Nous ferons remarquer une chose dont tous les lecteurs se persuaderont facilement : c'est que ce cours d'instructions n'est pas

seulement un exposé de la doctrine chrétienne à l'usage du clergé, ayant pour but de faciliter dans certains cas la préparation de l'instruction du dimanche ou du catéchisme de persévérance. C'est là sa destination principale, mais non exclusive. C'est aussi une théologie dogmatique et morale complète, à la portée des gens du monde, avec plus d'attrait peut-être, parce qu'il y a moins de sécheresse didactique que dans les traités de théologie ; et certainement avec plus de profit spirituel, parce que les applications pratiques et les exhortations morales, même dans les sujets dogmatiques, ne manquent jamais de s'adresser au cœur lorsque la démonstration a fait naître la conviction et la lumière dans l'esprit.

Nous terminons cette préface par une observation relative au premier volume, qui comprend les instructions préliminaires et l'explication du symbole des apôtres. Nous le croyons très-propre à être mis entre les mains de ces hommes, éloignés de la religion parce qu'ils ne connaissent que les objections et les attaques dirigées contre elle. Les esprits de nos prétendus philosophes ne seront pas souvent ramenés par les démonstrations d'une haute philosophie. Ce dont ils ont besoin, ce qui leur sera vraiment utile, c'est plutôt une exposition claire de preuves péremptoires, mais faciles à comprendre. En relisant ce premier volume, nous n'avons trouvé une réfutation saisissante et complète de la plupart des objections, mises en vogue par l'incrédulité moderne, c'est pourquoi nous avons la confiance de le signaler à ce point de vue particulier, pratique, actuel, et nous espérons que ce sera une justification surérogatoire de l'espérance que nous avons eue en entreprenant cet ouvrage de rendre un vrai service au clergé.

LES SEPT PECHES CAPITAUX

ÉTUDE SUR LES LUTTES ET LES VICTOIRES DE L'ÉGLISE

(Suite)

III. LA PARESSE.

(VIe S. après J.-C.)

I

“ Non, disait Georgius Florentius en parcourant des yeux l'immense amphithéâtre que formaient autour de lui, avec la grande mer dans les pre-

roises toutes parées de la verdure d'avril, toutes blanchies par les pommiers en fleurs ; non, rien de si grand ne s'élèvera dans le monde que l'empire de Rome, et rien ne me consolera de sa chute. ”

Le compagnon de Georgius était plus jeune que lui et souriait en l'écoutant parler de sa Rome : “ Je sais quelque chose de plus grand encore que l'em-

pire de Rome, disait-il en lui-même. Ma Rome, à moi, ne connaît pas de chute."

Georgius continua : "Tiens, Lucius, dit-il à son compagnon, vois ce pays. Quand je l'ai quitté, il était cultivé, il était riche. Que de manses ! que de colons ! quel vaste et magnifique labourage ! Le jour de la moisson, c'était un beau spectacle. Quel froment, mon ami ! Les négociants de Rome l'achetaient de préférence à celui de l'Égypte. Et maintenant..."

"Ah ! maintenant, ajouta tristement le jeune Gallo-Romain, plus de labour, plus de moisson, plus de colons. Les Barbares sont venus : *Barbarus has segetes !* Rome est en ruines, les champs sont en friche. On ne trouve plus de laboureurs : ils se sont tous enfuis ou retirés dans les villes. Quant aux vainqueurs, c'est une honte à leurs yeux de cultiver le sol. Ils se nourrissent du pillage, et le fruit de leurs meurtres ne leur semble pas amer. Ah ! ce n'est pas ainsi que Rome conquerrait."

"Et le champ des intelligences est comme celui dont nous foulons en ce moment la déplorable aridité. Que sont devenues nos écoles d'Autun et de Lyon ? Dans toutes les Gaules, y a-t-il encore un seul cours de rhétorique ou de grammaire ? Dernièrement, j'ai cherché un Virgile à Tours : on ne peut m'indiquer le libraire. " Il y avait le vieux Zéno, me dit-on ; mais son commerce ne prospérant plus, il s'est fait cordonnier, et fait servir à son industrie le parchemin de ses livres. " Quant aux Barbares, ils daignent à peine parler notre

langue, et c'est pour nous un outrage de moins. La science leur paraît aussi méprisable que la charrue, et les moissons de la littérature de nos pères ne les tentent pas davantage que la moisson dorée de ces épis qu'ils font souvent manger en herbe à leurs grossières cavales. *Barbarus has segetes !* "

Georgius ne pouvait retenir ses larmes : car il faisait plus d'estime, quoique païen, des travaux de l'âme que de ceux du corps, et le délaissement des études le remuait plus douloureusement encore que le délaissement des campagnes.

Lucius répondit d'une voix douce : "Vous avez raison, mon ami. La paresse, avec la violence, me paraît aujourd'hui maîtresse de la terre, et Dieu châtie rudement cet Empire. Il tient les Barbares dans ses terribles mains comme un fouet dont il frappe notre mollesse et nos vices."

"Mais, ajouta-t-il en levant au ciel ses grands yeux bleus, Dieu sera désarmé par les prières des saints. Il y a des saints à Rome, dont le sang crie à Dieu de se laisser fléchir. Ce sang-là est toujours écouté. Il y a un veillard à Rome qui est le vicaire, le tenant-lieu de Dieu parmi nous et dont la voix suppliera le Ciel de délivrer notre terre de la paresse victorieuse, en lui rendant le travail qui est aujourd'hui méprisé et proscrit. Dieu n'est jamais sourd à la voix de ce veillard : Dieu s'appête à relever dans le monde, soyez en persuadé, et le noble labeur des mains, et le noble labeur de l'intelligence. Vos yeux verront ce spectacle."

“Champs aujourd’hui délaissés, s’écria Lucius saisi d’enthousiasme, le Dieu qui vous a créés vous fécondera de nouveau ; louez Dieu !

“Esprits qui êtes aujourd’hui aussi incultes que ces champs, le Dieu qui vous a formés à sa ressemblance va vous façonner de nouveau et vous faire tressaillir de sa présence ; louez Dieu !”

Comme il achevait ces mots, un chœur de voix l’interrompit. Sur le haut de la colline la plus voisine, à travers cet azur pourpré des beaux couchers de soleil, se détacha une longue procession d’hommes qui chantaient en effet, sur un mode inconnu, des paroles qui, dans ces lointaines provinces, étaient encore peu connues et qui étonnèrent grandement Georgius :

“ Levate capita vestra ; ecce appropinquat redemptio vestra.

“ In illa die stillabunt colles dulcedinem et montes fluent lac et mel. Alleluia.

“ Benedicat terra Dominum ; benedicite, universa germinantia in terra, Deum. ”

Lucius et son compagnon s’approchèrent de ceux qui chantaient. C’étaient des hommes basanés, vêtus d’un costume sévère et qui paraissaient étrangers à la Gaule. L’un d’eux, qui marchait le premier, portait une croix de fer ; plusieurs ne le suivaient qu’avec peine, étant fort âgés ou fléchissant sous le poids de leurs fardeaux. Georgius sentit battre son cœur en découvrant, parmi les bagages de la petite troupe, plusieurs manuscrits et des rouleaux dont il soupçonnait qu’étaient écrits

les vers de son cher Virgile.

Quant à Lucius, il s’approcha de plus près, et voyant un vieillard que la fatigue retenait à quelques pas de ses compagnons :

“ Qui êtes-vous, mon père, lui demanda-t-il, et où allez-vous ainsi ?

“ — Nous voici arrivés au terme de notre voyage, répondit ce vieillard : nous sommes des enfants de saint Benoît qui venons fonder un nouveau monastère.

“ — Qu’est-ce qu’un monastère ?

“ — Un monastère, mon fils, c’est d’abord une retraite où l’on prie pour les péchés du monde. C’est un sanctuaire où l’on désarme, par la prière, le jeûne et l’aumône, le Dieu qui renverse les empires, le Dieu qui les relève.

“ Mais nous ne faisons pas que prier : nous travaillons. Les intelligences et les champs de votre pays nous paraissent incultes : nous venons les féconder. Avant un mois peut-être nous ouvrirons nos écoles, et vos enfants connaîtront Dieu ; dans quelques jours nos charrettes déchireront ce sol dont la moisson réjouira les pauvres. Gloire au Seigneur Jésus qui est le maître de la terre et le maître des âmes !

“ — Voulez-vous me recevoir parmi vous ? dit Lucius.

“ — Si vous avez la foi, l’espérance et la charité, nous le voulons.

“ — Georgius, s’écria Lucius, Georgius, tu peux retourner sans moi à la ville : je reste ici. ”

II

Soleil d'août, splendeur sans égale, riche moisson tombant en gerbes d'or sous la faux des moissonneurs. Les moissonneurs, tous vêtus de même, travaillent avec une gaieté grave ; la sueur inonde leurs tempes, la joie remplit leurs yeux. De temps en temps ils s'arrêtent et récitent un fragment de psaume. Mais la plaine est vaste et il faudra plusieurs jours pour lui ôter son manteau d'épis.

De grands chariots attelés de bœufs sont là sur le chemin, qui attendent les gerbes et les vont transporter dans l'aire.

Des paysans contemplant les moissonneurs comme pour rappeler leur ancien métier qu'ils avaient abandonné depuis plusieurs années ; on aperçoit à droite et à gauche leurs manses relevées d'où sortent de joyeux enfants, des femmes laborieuses, des jeunes filles modestes.

Au fond du paysage une vaste maison, ou plutôt un assemblage de maisons, surmontées de la croix qui a vaincu le monde. L'église n'est pas loin. C'est une basilique toute couverte de mosaïques au dedans, avec des fenêtres qui ne laissent passer à travers leurs feuilles légères d'albâtre ou de verre qu'un demi-jour doux et religieux.

A l'abside est une mosaïque plus grande que toutes les autres, représentant le patriarche saint Benoît aux pieds du Christ. Nous sommes dans un couvent des Bénédictins.

Les moissonneurs, ce sont les frères, et ce pays vient d'être fertilisé par eux. Il y a deux ans, il était inculte, comme

pourrait vous l'apprendre ce jeune religieux qui sort du couvent, là-bas.

Quel bruit autour de lui ! Cent enfants se précipitent en tumulte et se dispersent dans les champs. C'est la sortie des classes, et voici frère Lucius, le maître des écoles extérieures.

Cependant une cloche a retenti. On rentre à l'église ; l'abbé parle aux frères et aux paysans rassemblés : "Ce froment, dit-il, dont nous venons de voir tomber dans nos greniers le trésor envoyé par Dieu, nous exprime plusieurs figures spirituelles qui ne doivent pas vous être étrangères. Le grain de froment jeté en terre, et qui s'y change en pourriture pour nous donner ensuite la moisson du blé nouveau, est l'image de notre corps qui sera jeté en terre, lui aussi, et qui s'y changera en pourriture ; mais qui, lui aussi, sortira de terre glorieux pour être transfiguré. Pourtant ce n'est pas sans travail, mes frères, que le grain de blé devient moisson nouvelle, et ce n'est pas sans travail aussi que vous arriverez à la gloire."

L'auditoire s'écoule après avoir salué la sainte Eucharistie présente dans la colombe qui est suspendue au dessus de l'autel.

A la porte de la basilique, frère Lucius rencontre Georgius Florentius : "J'ai fini la lecture de votre Virgile, dit celui-ci en regardant un manuscrit au jeune religieux. Pourriez-vous me prêter d'autres volumes.

"— Volontiers, dit frère Lucius ; mais lesquels ?

"— Donnez-moi l'Évangile selon saint Jean."